

Place du Chapitre : les travaux d'aménagement débutent

Les travaux sur les réseaux étant désormais terminés, le chantier d'aménagement de la place du Chapitre, va rentrer dans sa phase opérationnelle. Les travaux s'étendront du 21 août 2023 à la fin mars 2024 avec, à la clé, la création, au cœur du centre historique, d'un lieu de vie sécurisé et végétalisé.

Entrepris dans le cadre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU), les travaux vont se traduire par :

- 👉 la piétonnisation de la rue du Chapitre (entre la rue Musselon et la rue de Royans) ;
- 👉 l'inversion du sens de circulation de la rue Bayard et de la rue du Chapitre (entre la rue Musselon et la rue Saint-Antoine) ;
- 👉 l'aménagement d'environ 800 m² d'espaces verts et la plantation de près de 100 arbres ;
- 👉 la création d'un espace de jeux pour enfants et l'installation de mobilier de repos ;
- 👉 la reconfiguration de l'enceinte de l'école ;
- 👉 la démolition de l'ancien lavoir.

Afin de permettre leur bon déroulement et d'assurer la sécurité des usagers, des dispositions ont été prises en termes de circulation et de stationnement :

Du 21 août au 1^{er} septembre 2023,

⊖ Il sera ainsi interdit de circuler et de stationner rue Musselon.

Puis, à partir du 4 septembre et jusqu'à la fin des travaux :

⊖ La rue du Chapitre (entre les rues Musselon et Bistour), le rue Fileprin et la rue de Royans seront interdites à la circulation et au stationnement.

🔄 Le sens de circulation dans les rues Bayard et du Chapitre (entre les rues Musselon et Saint-Antoine) sera inversé. Un stop sera installé sur la voie montante de la rue du Puy. Ce sens de circulation sera maintenu après réception des travaux.



Les entrées du groupe scolaire Saint-Just seront reportées rue Saint-Just et rue Sainte-Marie. Pour assurer la sécurité des écoliers, la circulation sera interdite sur ces deux rues, de 8h00 à 8h45 et de 16h00 à 16h45, dans le cadre de la mise en place d'un projet de « rue école », soutenu par l'UNICEF.

Les circulations piétonnes seront maintenues sur les secteurs en travaux. Des évolutions ponctuelles de circulation seront communiquées pendant la durée du chantier.

P Il est conseillé aux résidents et usagers du secteur de reporter le stationnement de leur véhicule sur les parkings proches (Voltaire, Jules-Nadi, Massenet, Cloîtres).

